

[View this email in your browser](#)



## Au programme de cette lettre d'infos

**Agenda de l'AFFIL :** Inscriptions ouvertes pour la Rencontre In Situ du mardi 17 février de 9h à 12h15

**Actualités du secteur :** Mobilisation des acteurs du logement social, du logement d'insertion et de l'hébergement pour préserver les financements et les principes du secteur

**Publications récentes de nos adhérents et partenaires :** Rapport d'ATD Quart monde "Exil et grande pauvreté : Une spirale de maltraitance institutionnelle" ; Guide de la DIHAL pour évaluer la situation des personnes sans-abri ou mal logées, hébergées ou logées de manière temporaire pour accélérer les parcours de la rue au logement ; Nouvelle édition du guide de l'Unafu sur l'accès aux droits sociaux

**Appels à projets :** AAP du Conseil départemental des Yvelines pour déployer l'habitat inclusif à destination des personnes âgées et/ou en situation de handicap ; AAP de l'Assurance retraite IDF relatif au soutien des lieux de vie collectifs

**Agenda du secteur :** **27 janvier** - webinaire de la Fapil ; **29 janvier** - webinaire de l'URHAJ IDF ; **3 février** - débat en direct et en ligne du Réseau des acteurs de l'habitat et webinaire du réseau RECI ; **12 février** - webinaire du Collectif Domiciliation IDF.

---

## Agenda de l'AFFIL :

**Inscriptions ouvertes pour la Rencontre In Situ le mardi 17 février de 9h à 12h15**




## RENCONTRE IN SITU

### RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE CHARENTON MEUNIERS

**Mardi 17 février  
9H - 12H15  
Paris 12ème**

Pour cette première Rencontre In Situ de l'année 2026, L'AFFIL donne rendez-vous à ses adhérents et partenaires pour découvrir la Résidence intergénérationnelle Charenton Meuniers, fruit de la collaboration entre Cités Caritas, l'ALJT, L'habitation confortable et Paris Habitat.

**Inscriptions  
ouvertes !**



Pour cette première Rencontre In Situ de l'année 2026, l'AFFIL donne rendez-vous à ses adhérents et partenaires pour découvrir la **Résidence intergénérationnelle Charenton Meuniers** située dans le 12ème arrondissement de Paris, fruit de la collaboration entre Cités Caritas, l'ALJT, Paris Habitat et sa filiale L'habitation confortable.

Après une présentation de cette opération innovante par le bailleur social et les deux associations gestionnaires, la matinée se poursuivra par une visite de la résidence et par des présentations thématiques autour du lien social et du vieillissement, par nos partenaires Polylogis, les Petits Frères des Pauvres et la Fapil.

**L'accès à l'événement est gratuit sur inscription**, dans la limite des places disponibles, réalisable en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Le lien d'inscription à la Rencontre In Situ](#)

[Le flyer et déroulé de la Rencontre In Situ](#)

---

## Actualités du secteur :

### **Mobilisation des acteurs du logement social, du logement d'insertion et de l'hébergement pour préserver les financements et les principes du secteur**

En l'absence de projet de loi de finances voté pour 2026, une loi spéciale a été votée en décembre 2025, suscitant de vives inquiétudes chez les acteurs du logement d'insertion, notamment la Fapil, Soliha, l'Unafo, l'Unhaj ainsi que la Fédération des acteurs de la solidarité. Le budget prévu apparaît en effet très insuffisant au regard des besoins, tant pour les structures d'hébergement que pour le logement accompagné. C'est dans ce contexte que les associations locales d'insertion et la FAS ont cosigné un [communiqué commun](#).

Par ailleurs, alors que les principes d'inconditionnalité de l'accueil sont remis en cause par une proposition de loi, Pascal Brice, président de la FAS, [a adressé un courrier au Premier ministre](#) lui demandant de s'opposer à cette mesure et de favoriser des solutions pour les personnes en situation irrégulière.

De son côté, Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat, a rappelé, [lors de la cérémonie annuelle des vœux](#), l'importance de la mobilisation du secteur Hlm, avec une année 2025 où la production de logements remonte un peu. Elle reste néanmoins très insuffisante face au nombre de ménages en attente. La présidente de l'Union a aussi défendu la loi SRU, plaidé pour la suppression de la RLS et appelé à une mobilisation collective pour éviter un "crash démocratique".

---

## Publications des adhérents et partenaires :

# Le rapport d'ATD Quart monde "Exil et grande pauvreté : Une spirale de maltraitance institutionnelle"

Dans la continuité de [ses travaux sur la maltraitance institutionnelle publiés en 2024](#), ATD Quart Monde a récemment publié un nouveau rapport qui fait état d'une maltraitance institutionnelle spécifique subie par les personnes exilées en situation de grande pauvreté. En effet, ces dernières sont dépendantes des administrations pour satisfaire leurs besoins les plus essentiels – se loger, se soigner, travailler, scolariser leurs enfants – ; et se heurtent à des procédures complexes, dématérialisées, lentes ou inaccessibles.

Pour faire cesser cette maltraitance institutionnelle, **ATD Quart Monde détaille quatre propositions en fin de rapport :**

- **Garantir des moyens convenables d'existence inconditionnels ;**
- **Remettre de l'humain dans les services publics ;**
- **Se mettre ensemble pour assurer des droits effectifs ;**
- **Faciliter les recours juridiques et administratifs.**

Le rapport d'ATD Quart Monde

## Le guide de la Dihal pour évaluer la situation des personnes sans-abri ou mal logées, hébergées ou



En septembre 2024, le Mouvement ATD Quart Monde publiait le plaidoyer « Stop à la maltraitance institutionnelle »<sup>1</sup>. Ce travail s'appuie sur le constat que cette maltraitance, caractérisée par des traitements inadaptés ou violents liés aux dysfonctionnements des institutions et portant atteinte aux droits et à la dignité des personnes, est subie par l'ensemble de la population : pauvres ou non, professionnel.les ou non, français.es ou non. Pourtant, les institutions ont cette mission de service public de permettre à toutes et tous d'avoir accès à leurs droits. Les conséquences pour les personnes en situation de pauvreté sont plus dramatiques et durables. Elles alimentent une spirale qui les empêche de sortir de leur condition et d'accéder à leurs droits.

Parmi ces personnes, celles qui sont étrangères, avec ou sans-papiers, qui arrivent en France et souhaitent y vivre, se retrouvent souvent dans une situation de grande pauvreté et de perte de droits. La plupart d'entre elles sont venues en France parce qu'elles ont été contraintes de quitter leur pays, parfois pour une question de vie ou de mort.

Elles ont emprunté une route traumatisante et dangereuse, où elles ont risqué leur vie et vu d'autres personnes mourir. Leur santé physique et mentale en est altérée. Leur situation administrative, le non-accueil et le fait d'être étranger, accroissent leur situation de vulnérabilité. Elles se heurtent à de multiples obstacles, doivent affronter de nouveaux codes pour

avoir accès à leurs droits, pour obtenir les documents nécessaires afin de rester en France, travailler, se soigner, se loger, etc.

Parce que le respect des droits humains est une condition de paix, nous nous engageons pour permettre à toutes et tous de dialoguer et d'agir sur les questions de société. **Lutter pour l'accès inconditionnel aux droits et à la dignité est un combat commun.**

Ce document relate des formes de maltraitance institutionnelle et leurs conséquences vécues par des personnes exilées et connues par des membres d'ATD Quart Monde et des partenaires. Il en analyse les mécanismes et présente des propositions pour la faire cesser.

1) <https://www.atd-quartmonde.fr/publications/stop-a-la-maltraitance-institutionnelle-le-rapport-atd-quart-monde-2024>

1

# logées de manière temporaire pour accélérer les parcours de la rue au logement

Ce guide national s'adresse aux professionnels de terrain du secteur AHI et du logement d'insertion. L'évaluation systématique des situations est un des attendus de l'instruction du 31 mars 2022, qui décline les notions d'évaluation flash et d'évaluation approfondie. Le guide donne des repères pour mettre en œuvre ces évaluations de manière harmonisée sur l'ensemble du territoire.



Délégation interministérielle  
à l'hébergement et à  
l'accès au logement

Agir contre le sans abris - #13

Évaluer la situation des personnes sans-abri ou mal logées, hébergées ou logées de manière temporaire pour accélérer les parcours de la rue au logement



Le guide de la Dihal

## Une nouvelle édition du guide de l'Unafop sur l'accès aux droits

Alors que les problématiques d'accès aux droits ne cessent d'entraver l'accompagnement social et l'accès au logement, l'Unafop publie une édition actualisée de son "guide juridique et pratique - Accès aux droits sociaux". Ce document est destiné aux professionnels de l'accompagnement social et couvre un large panel de droits et prestations sociales (santé, handicap, parentalité, logement, emploi, minima sociaux, etc.).



## Le guide de l'Unafo

### Appels à projets :

## Appel à projets du Conseil départemental des Yvelines pour déployer l'habitat inclusif à destination des personnes âgées et/ou en situation de handicap

Le Département des Yvelines souhaite amplifier sur son territoire le développement de l'habitat inclusif. L'objectif de cet appel à projet est de sélectionner des porteurs de projets qui puissent :

- développer un ou plusieurs habitat(s) inclusif(s) dans les Yvelines ;
- développer au sein de chaque habitat inclusif un projet de vie sociale et partagée ;
- accueillir des bénéficiaires de la prestation d'Aide à la Vie Partagée (AVP) au plus tôt à partir du second semestre 2026.

Pour candidater, la personne morale porteuse de projet doit adresser au Département **avant le lundi 02 février 2026 à 23h59** un dossier démontrant la conformité de son projet aux critères et priorités énoncés, uniquement grâce au « Dossier de proposition de projet » à télécharger sur le site internet du Département.

Les modalités et détails de l'envoi des candidatures sont à retrouver via le lien ci-dessous.

Les modalités de candidature et le cahier des charges de l'AAP

## Appel à projets de l'Assurance retraite Île-de-France relatif au soutien des lieux de vie collectifs

Cet appel à projets régional vise à accompagner les structures qui favorisent le bien vieillir et la prévention de la perte d'autonomie des retraités socialement fragilisés (GIR 5 et 6) en Île-de-France, selon trois axes stratégiques :

- **Améliorer la vie sociale et prévenir la perte d'autonomie** : soutien à la création ou l'aménagement de lieux favorisant les échanges et les activités collectives (ex. : tiers-lieux).
- **Développer des modes d'accueil intermédiaires entre domicile et hébergement institutionnel** : financement de projets tels que l'habitat inclusif ou les résidences intergénérationnelles.
- **Renforcer la qualité et la sécurité des établissements existants** : modernisation ou équipement des résidences autonomie et MARPA.

Le soutien financier apporté peut prendre la forme de subventions ou de prêts à taux zéro. Les candidatures sont à déposer directement sur la plateforme Démarches simplifiées et ce **avant le 28 février**.

[La plateforme pour déposer un dossier de candidature](#)

[Les informations complémentaires et le cahier des charges de l'AAP](#)

---

## Agenda du secteur :

**Mardi 27 janvier de 14h à 15h30 : le webinaire de la Fapil de présentation de la synthèse "Loger sans isoler"**

[Lien d'inscription au webinaire](#)

**Jeudi 29 janvier de 14h à 15h30 : le webinaire de l'URHAJ Île-de-France de présentation de son observatoire régional 2025**

[Lien d'inscription au webinaire](#)

**Mardi 3 février de 14h30 à 16h : débat en direct et en ligne du Réseau des acteurs de l'habitat : "Des m2 à réinventer"**

[Lien d'inscription au webinaire](#)

**Mardi 3 février de 15h à 17h : webinaire du réseau RECI : "Prévenir les discriminations dans le logement"**

[Lien d'inscription au webinaire](#)

**Jeudi 12 février de 11h30 à 13h : webinaire du Collectif Domiciliation IDF de présentation du kit de plaidoyer "Comment se mobiliser sur la domiciliation" avant et après les municipales de 2026**

[Lien d'inscription au webinaire](#)





*Copyright (C) 2026 AFFIL. All rights reserved.*

Our mailing address is:

Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe](#)